



## INFORMATION

### à Mesdames et Messieurs les habitants de la Rue du Général de Gaulle et de la Rue de l'Avenir

**À COMPTER DU LUNDI 20 JUIN 2022 JUSQU'AU 24 JUIN 2022**

Mesdames, Messieurs,

Des travaux de réfection de la couche de roulement de la rue du Général de Gaulle vont être effectués du 20 au 24 juin 2022. Ces travaux bien que superficiels permettront à la rue du Général de Gaulle, qui a souffert de l'usure et des aléas climatiques, de retrouver une seconde jeunesse.

Afin que ceux-ci puissent se dérouler de la meilleure des manières, une interdiction de stationner sur les accotements sera édictée et une circulation alternée sera mise en place par l'entreprise en charge des travaux (*Cf. Arrêté N° 77 336 22 / 29 ci-joint*).

Des désagréments seront donc à prévoir mais ceux-ci dans le but d'améliorer notre cadre de vie à tous.

Nous remercions le Département qui finance ce chantier et l'Agence Routière Départementale qui en assure le suivi.

Des travaux d'amélioration seront effectués sur cet axe, dans les années à venir, après l'opération de remplacement de la totalité de la canalisation d'assainissement collectif de la rue du Général de Gaulle.

Ces travaux concerneront, en plus de la réfection totale du tablier de la voirie, l'aménagement de la circulation, le stationnement et la sécurisation.

En attendant, l'équipe municipale et les services du Département réfléchissent conjointement à des solutions transitoires, tout en respectant la réglementation des routes départementales, la typologie des circulations (véhicules agricoles, autocars, etc.) et les caractéristiques de la voirie.

Je compte sur votre compréhension et votre collaboration pour respecter ces mesures durant les travaux afin d'en faciliter le déroulement.

Neufmoutiers-en-Brie le 14/06/2022

Le Maire,



Ludovic POUILLOT